

# Quiz Femmes et Citoyennes - Quotidien

Auteurs: Le CIDFF du Loiret avec les CIDFF de la région Centre Val de Loire.

Œuvre mise à disposition selon la Licence CC-BY-ND [www.creativecommons.org/licenses/by-nd/3.0/fr/](http://www.creativecommons.org/licenses/by-nd/3.0/fr/)

## Femmes et citoyennes

1

En cas d'accident, quel numéro de téléphone dois-je faire pour joindre les pompiers ?

- a. 17
- b. 18
- c. 15

## Femmes et citoyennes

2

J'ai passé mon permis à l'étranger. Ai-je le droit de conduire en France ?

- a. Je peux conduire avec mon permis étranger
- b. Je dois repasser l'examen du permis en France
- c. Je dois faire une demande d'échange de permis rapidement

## Femmes et citoyennes

3

La banque peut-elle refuser l'ouverture d'un compte ?

- a. Oui, si je ne travaille pas
- b. Oui, elle peut refuser
- c. Non, elle ne peut pas refuser

## Femmes et citoyennes

4

J'ai une voiture, mais je conduis sans assurance. Qu'est-ce que je risque ?

- a. Si j'ai un accident, je devrai payer les réparations moi-même
- b. Des poursuites pénales, comme une amende et/ou le retrait de mon permis
- c. Rien du tout

## Femmes et citoyennes

5

Mon enfant est né à l'étranger. Que dois-je faire pour qu'il soit reconnu en France ?

- a. je dois demander la transcription de l'acte de naissance étranger
- b. Je n'ai rien à faire. L'acte de naissance étranger est valable en France.
- c. Tout dépend si je suis français-e ou étranger-ère

## Femmes et citoyennes

6

A quoi sert la carte européenne d'assurance maladie ? à votre avis ?

# Quiz Femmes et Citoyennes - Quotidien

Auteurs: Le CIDFF du Loiret avec les CIDFF de la région Centre Val de Loire.

Œuvre mise à disposition selon la Licence CC-BY-ND [www.creativecommons.org/licenses/by-nd/3.0/fr/](http://www.creativecommons.org/licenses/by-nd/3.0/fr/)

**Femmes et citoyennes** 7

Qu'est-ce qui se passe si je suis interdit.e bancaire ?

- a. Je n'ai plus le droit d'avoir un compte bancaire
- b. Je ne peux plus utiliser mon chéquier
- c. Je ne peux pas faire de chèques de plus de 100 euros

**Femmes et citoyennes** 8

J'ai fait une commande que je regrette. J'ai le droit de faire opposition à mon chèque.

- a. Vrai
- b. Faux

**Femmes et citoyennes** 9

Le propriétaire d'un logement a le droit d'exiger chaque année un justificatif d'assurance habitation à son locataire sous peine d'expulsion.

- a. Vrai
- b. Faux

**Femmes et citoyennes** 10

Je n'ai pas travaillé cette année. Ce n'est pas la peine de remplir une déclaration pour les impôts.

- a. Vrai
- b. Faux

**Femmes et citoyennes** 11

Je me suis endetté.e. Mes enfants travaillent. Ils vont devoir payer mes créanciers à ma place.

- a. Vrai
- b. Faux

**Femmes et citoyennes** 12

Mon époux.se est décédé.e l'an dernier. On m'a dit que j'avais automatiquement droit à sa retraite.

- a. Vrai
- b. Faux

# Quiz Femmes et Citoyennes - Quotidien

Auteurs: Le CIDFF du Loiret avec les CIDFF de la région Centre Val de Loire.

Œuvre mise à disposition selon la Licence CC-BY-ND [www.creativecommons.org/licenses/by-nd/3.0/fr/](http://www.creativecommons.org/licenses/by-nd/3.0/fr/)

## Femmes et citoyennes

13

Les parents de mon époux.se sont placés en maison de retraite. S'ils n'ont pas assez de ressources, on peut me demander de payer une partie de leur hébergement.

- a. Vrai
- b. Faux

## Femmes et citoyennes

14

Je suis obligé.e de venir en aide à mon frère qui se trouve dans le besoin.

- a. Vrai
- b. Faux

## Femmes et citoyennes

15

Le propriétaire de mon ancien appartement a le droit de me demander de lui rembourser des travaux de peinture qu'il a fait après mon départ

- a. Vrai
- b. Faux

## Femmes et citoyennes

16

Quelle structure verse le RSA ?

- a. La Caisse d'Allocations Familiales
- b. le Conseil Départemental
- c. la Commune de résidence

## Femmes et citoyennes

17

Qu'est-ce que le dépôt de garantie ?

- a. un mois de loyer versé au propriétaire à la signature du bail
- b. la fourniture des justificatifs de ressources
- c. la personne qui se porte caution

## Femmes et citoyennes

18

Une femme enceinte souhaite déménager. Doit-elle donner congé au moins 3 mois avant de rendre son appartement ?  
À votre avis ?

# Quiz Femmes et Citoyennes - Quotidien

Auteurs: Le CIDFF du Loiret avec les CIDFF de la région Centre Val de Loire.

Œuvre mise à disposition selon la Licence CC-BY-ND [www.creativecommons.org/licenses/by-nd/3.0/fr/](http://www.creativecommons.org/licenses/by-nd/3.0/fr/)

# Quiz Femmes et Citoyennes - Quotidien

Auteurs: Le CIDFF du Loiret avec les CIDFF de la région Centre Val de Loire.

Œuvre mise à disposition selon la Licence CC-BY-ND [www.creativecommons.org/licenses/by-nd/3.0/fr/](http://www.creativecommons.org/licenses/by-nd/3.0/fr/)

## Les questions et leurs réponses

### 1) En cas d'accident, quel numéro de téléphone dois-je faire pour joindre les pompiers ?

Bonne réponse : 18

Le 18 : les pompiers Le 17 : la police Le 15 : le SAMU Le 112 : numéro valable dans les pays de l'UE.

### 2) J'ai passé mon permis à l'étranger. Ai-je le droit de conduire en France ?

Bonne réponse : Je dois faire une demande d'échange de permis rapidement

Les étrangers hors Union Européenne (UE) doivent demander à la préfecture l'échange de leur permis contre un permis français avant la fin de la première année qui suit leur installation en France. Les personnes qui ont obtenu leur permis dans l'un des pays de l'UE peuvent conduire avec leur permis.

### 3) La banque peut-elle refuser l'ouverture d'un compte ?

Bonne réponse : Oui, elle peut refuser

En principe, toute personne a droit à l'ouverture d'un compte. Si la banque refuse, **il faut s'adresser à la Banque de France** qui désignera une banque pour permettre l'ouverture d'un compte.

### 4) J'ai une voiture, mais je conduis sans assurance. Qu'est-ce que je risque ?

Bonnes réponses : Si j'ai un accident, je devrai payer les réparations moi-même - Des poursuites pénales, comme une amende et/ou le retrait de mon permis

Si je ne possède pas d'assurance, je devrai payer toutes les conséquences de l'accident, ce qui peut entraîner des dettes à vie. En plus, je peux être condamnée à 3750 euros d'amende, au retrait de mon permis de conduire et à la confiscation de mon véhicule.

### 5) Mon enfant est né à l'étranger. Que dois-je faire pour qu'il soit reconnu en France ?

Bonne réponse : Tout dépend si je suis français-e ou étranger-ère

Les actes d'état civil étrangers (naissance d'un enfant, mariage...) concernant les français doivent être transcrits sur les registres de l'état civil français. La demande de transcription se fait auprès des consulats et ambassades de France des pays concernés, à l'exception des pays du Maghreb (Service central d'état civil, à Nantes). Les étrangers n'ont pas besoin de faire cette démarche.

### 6) A quoi sert la carte européenne d'assurance maladie ?

Cette carte permet d'avoir une prise en charge sur place des soins médicaux selon la législation du pays où vous vous trouvez. Si vous ne l'avez pas, vous devrez faire l'avance des frais médicaux, et vous pourrez en demander le remboursement à votre retour (garder les justificatifs).

### 7) Qu'est-ce qui se passe si je suis interdit.e bancaire ?

Bonne réponse : Je ne peux plus utiliser mon chéquier

L'interdiction bancaire sanctionne pour l'essentiel l'émission de chèques sans provision. Ses conséquences sont limitées : elle ne vise que l'interdiction d'émettre des chèques. Elle dure 5 ans maximum et prend fin, sauf décision de justice contraire, dès lors que les personnes concernées s'acquittent de leurs dettes envers les bénéficiaires des chèques sans provision.

# Quiz Femmes et Citoyennes - Quotidien

Auteurs: Le CIDFF du Loiret avec les CIDFF de la région Centre Val de Loire.

Œuvre mise à disposition selon la Licence CC-BY-ND [www.creativecommons.org/licenses/by-nd/3.0/fr/](http://www.creativecommons.org/licenses/by-nd/3.0/fr/)

## 8) J'ai fait une commande que je regrette. J'ai le droit de faire opposition à mon chèque.

Bonne réponse : Faux

Je ne peux pas faire opposition à un chèque pour annuler une commande. Cependant, dans les cas de démarchage à domicile, de vente à distance ou de crédit à la consommation, je dispose d'un délai de rétractation pouvant aller jusqu'à 14 jours.

## 9) Le propriétaire d'un logement a le droit d'exiger chaque année un justificatif d'assurance habitation à son locataire sous peine d'expulsion.

Bonne réponse : Vrai

L'assurance est obligatoire. Le locataire doit justifier de cette assurance chaque année à la demande du propriétaire.

## 10) Je n'ai pas travaillé cette année. Ce n'est pas la peine de remplir une déclaration pour les impôts.

Bonne réponse : Faux

Même si vous n'avez pas de revenus à déclarer, **vous devez remplir une déclaration de revenus**. L'avis fiscal vous permettra de justifier de votre situation à l'occasion de vos démarches.

## 11) Je me suis endetté.e. Mes enfants travaillent. Ils vont devoir payer mes créanciers à ma place.

Bonne réponse : Faux

**Les enfants ne sont jamais responsables des dettes de leurs parents**, sauf s'ils se sont engagés (portés caution par exemple). Si vous n'arrivez plus à faire face aux dettes, il est possible de déposer un dossier de surendettement auprès de la Banque de France.

## 12) Mon époux.se est décédé.e l'an dernier. On m'a dit que j'avais automatiquement droit à sa retraite.

Bonne réponse : Faux

**La pension de réversion peut être versée à certaines conditions**. Pour les salariés du secteur privé, il s'agit notamment : d'avoir été mariée à la personne décédée, d'avoir atteint l'âge de 55 ans, de ne pas dépasser un seuil de ressources. Pour la percevoir, adressez-vous auprès de votre caisse de retraite personnelle ou à la caisse la plus proche de chez vous.

## 13) Les parents de mon époux.se sont placés en maison de retraite. S'ils n'ont pas assez de ressources, on peut me demander de payer une partie de leur hébergement.

Bonne réponse : Vrai

Les gendres et belles-filles doivent des aliments à leurs beaux-parents. Cette obligation alimentaire cesse quand celui des époux qui faisait le lien entre ces personnes est décédé. Toutefois, l'obligation perdure si les enfants du couple sont toujours vivants.

# Quiz Femmes et Citoyennes - Quotidien

Auteurs: Le CIDFF du Loiret avec les CIDFF de la région Centre Val de Loire.

Œuvre mise à disposition selon la Licence CC-BY-ND [www.creativecommons.org/licenses/by-nd/3.0/fr/](http://www.creativecommons.org/licenses/by-nd/3.0/fr/)

## 14) Je suis obligé.e de venir en aide à mon frère qui se trouve dans le besoin.

Bonne réponse : Faux

L'obligation alimentaire ne s'applique pas entre frères et sœurs. Il n'y a pas d'obligation entre les collatéraux. Cependant, si vous commencez à aider votre frère, la justice pourra vous obliger à continuer. On parle d'obligation naturelle entre frères et sœurs.

## 15) Le propriétaire de mon ancien appartement a le droit de me demander de lui rembourser des travaux de peinture qu'il a fait après mon départ

Bonne réponse : Vrai

Vrai, à condition que les dégâts aient été constatés lors de l'état des lieux de sortie.

## 16) Quelle structure verse le RSA ?

Bonne réponse : La Caisse d'Allocations Familiales

Le **Revenu de solidarité active** permet, sous certaines conditions et avec des obligations, de percevoir un revenu minimum ou de compléter un revenu de travail limité. La demande s'effectue auprès de la Caisse d'allocations familiales (C.A.F.).

## 17) Qu'est-ce que le dépôt de garantie ?

Bonne réponse : un mois de loyer versé au propriétaire à la signature du bail

**C'est une somme versée** au propriétaire par le locataire lors de l'entrée dans un logement au cas où il y aurait des dégradations dans le logement pendant l'occupation. Le dépôt de garantie est égal au maximum à un mois de loyer (sans les charges). Il doit être restitué dans le mois qui suit la remise des clés en cas d'état des lieux de sortie identique à l'état des lieux d'entrée. Sinon, il devra être restitué sous 2 mois.

## 18) Une femme enceinte souhaite déménager. Doit-elle donner congé au moins 3 mois avant de rendre son appartement ?

Oui, car elle ne peut bénéficier du préavis réduit de 1 mois que dans certains cas : obtention d'un 1er emploi, mutation, perte d'emploi ou nouvel emploi consécutif à une perte d'emploi.